

on a reconnu également qu'à défaut d'une meilleure méthode, la vaporisation d'insecticide constitue le moindre de deux maux, même au point de vue de la pêche.

A supposer qu'on ne répande pas d'insecticide, la couverture forestière se détruit et le poisson périt quand même. Par conséquent, si les forêts ne sont pas protégées, aucun habitat ne sera fourni aux poissons.

Permettez-moi d'ajouter qu'il existe un comité interministériel travaillant au problème que les insecticides posent par rapport aux poissons, de même qu'à l'élaboration de méthodes permettant de lutter contre l'envahissement de diverses sortes d'insectes de manière à nuire le moins possible aux autres êtres vivants dans les régions visées.

Peut-être mon sous-ministre aurait-il quelques observations à ajouter aux miennes, à moins qu'il ne désire prier l'un ou l'autre de nos fonctionnaires à prendre la parole.

M. G. R. CLARK (*sous-ministre des Pêcheries*): Monsieur le président, je me demande si M. Howard a consenti ou non à ce que ses questions soient laissées en suspens jusqu'à ce que nous abordions les crédits qui s'y rapportent.

M. HOWARD: Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer tout d'abord de quel crédit il s'agit ?

M. CLARK: Votre question se rattacherait au crédit visant la pisciculture, dans le cadre du service de la conservation et de l'expansion. Et il en serait ainsi quant à la rivière Qualicum, aux aménagements hydroélectriques et aux barrages, par rapport à la vie du poisson.

Pour faire suite à ce que le ministre a déclaré au sujet de la pulvérisation d'insecticide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, des travaux de vaporisation ont eu lieu, ainsi que M. Howard l'a signalé, dans la partie nord de l'île de Vancouver. Nous avons surveillé de près ces travaux afin de déterminer si oui ou non ils exerçaient des effets nuisibles sur les pêches. Or, les insecticides dont on se sert présentement nuisent incontestablement aux poissons qui pénètrent les cours d'eaux et les frayères de ces régions.

Ainsi que le ministre l'a déclaré, il existe un comité interministériel au sein duquel sont représentés notre propre ministère, l'Office de recherches sur les pêcheries du Canada, de même que le ministère de l'Agriculture; ce comité s'efforce de mettre au point un insecticide moins nuisible au poisson. Nous espérons que les chercheurs scientifiques seront en mesure de découvrir un produit qui fera moins de tort aux pêches. On s'y emploie présentement. Les rapports les plus récents en provenance de la Colombie-Britannique indiquent que l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette semble perdre de son intensité, tout comme au Nouveau-Brunswick.

M. HOWARD: Me permettriez-vous de poser ici une question ? Vous avez mentionné l'existence d'un comité interministériel composé de représentants de votre propre ministère et de celui de l'Agriculture. Pourriez-vous me dire si les autorités provinciales s'occupent aussi de ce problème ?

M. CLARK: Elles s'en occupent aussi.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser ?

Messieurs, nous allons passer au premier crédit.

SERVICES GÉNÉRAUX

127. Administration centrale..... \$398,000

M. HOWARD: Je cherche à exposer ici, depuis quelque temps, un petit grief. Il a trait non seulement à votre ministère mais également à tous les autres ministères. J'en ai parlé autre jour, à la Chambre, à l'occasion d'une autre série de crédits. Le ministre consentirait-il à nous faire connaître ses vues et à les transmettre plus